

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 72=92 (1926)

Heft: 11

Nachruf: Totentafel

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces plans etc., enterrés dans les archives et dossiers, ne servent à rien, et les expériences multiples et précieuses se perdent.

Il est encore temps, à cette heure, de procéder à la réunion de ses pièces; sans cela, après quelques années, ce sera beaucoup plus difficile de les trouver soit dans les archives soit chez les officiers plus âgés.

Je prie de bien vouloir expédier les envois à l'adresse:

Major *E. Stirnemann*,
Cdt. Bat.Sap. 4.
Hönggerstraße 84, Zurich 6.

Totentafel.

San.-Lieut. *Johann Villiger*, geb. 1897, Ass.-Arzt Füs. Bat. 54 und Instruktionsoffizier der Sanitätstruppen, gestorben in Basel am 5. Oktober 1926.

Major-méd. *Henri Cérésolle*, né en 1867, ancien commandant du Laz. camp. 11, décédé à Morges le 8 octobre 1926.

Art. Oberlt. *Walter Hirt*, geb. 1896, F. Bttr. 32, gest. in Bern am 11. Oktober 1926.

Le Comité Central aux Sections.

Circulaire No. 10.

Le Comité Central estime de son devoir d'attirer l'attention des Sections sur le cas pitoyable de **Madame Hoffstetter**, la fille du **Colonel Gustave Hoffstetter**, mort en 1874 alors qu'il était officier instructeur et Chef d'armée de l'Infanterie.

Cette dame, âgée d'environ 70 ans, se trouve maintenant dans un grand état de misère. En effet, avec les 130 frs. mensuels de pension qu'elle reçoit, elle doit pourvoir à ses besoins et l'entretien de deux filles malades et inguérissables.

De vieux amis et anciens élèves de feu son père sont souvent intervenus en son aide il y a quelques années, et Messieurs les Colonels Commandants de Corps Isler et Bornand avaient organisé une souscription en sa faveur, s'adressant spécialement à d'anciens élèves du Colonel Hoffstetter, lesquels sont maintenant décédés.

Les secours extraordinaires ont maintenant presque cessé, tandis que les besoins de Mme Hoffstetter ont augmenté, surtout à cause de la semi-cécité dont elle est atteinte et qui l'empêche de faire n'importe quel travail et de donner des leçons de langues, comme elle faisait il y a quelques années.

Messieurs le Conseiller fédéral Scheurer, l'ancien Conseiller fédéral Ador et le Colonel commandant de corps Bornand, ont tout spécialement recommandé Madame Hoffstetter à notre Président central, en appuyant l'idée que les Sections de la S.S.O. comme telles et leurs membres individuellement, au moyen d'offres volontaires, viennent en aide de la digne